

Église Protestante Libre de Saint-Marcellin
Prédication du 30 novembre 2014
Les Dix Commandements - *Honore ton père et ta mère* : Exode 20:12
Frédéric Maret, pasteur

Exode 20:12

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne.

Colossiens 3:20-21

²⁰*Enfants, obéissez en tout à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur.*

²¹*Pères, n'exaspérez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent.*

Honore ton père et ta mère.

Il s'agit là d'un Commandement à géométrie variable, si je puis dire, en ce sens que selon la situation ou l'histoire familiale de chacun il sera reçu de façon différente. Dans une situation idéale, où l'on aura reçu une éducation équilibrée entre deux parents aimants, on n'aura pas de mal à mettre ce Commandement en pratique : il sera non seulement facile d'honorer mais mieux encore d'aimer notre père et notre mère.

On note au passage que le schéma biblique et naturel de la famille est une fois de plus affirmé dans ce passage de la Bible : il s'agit d'un père et d'une mère, pas de deux pères ni de deux mères. Nous étions loin de nous douter, il y a encore quinze ans, qu'il serait un jour nécessaire de rappeler que pour faire un enfant, il faut un papa et une maman ! Et pourtant, nous y voilà.

Notons que la famille monoparentale n'est pas non plus dans le plan de Dieu. Dieu lui-même n'a pas voulu que son fils soit élevé par une mère célibataire, mais il a voulu que Jésus ait un père adoptif en la personne de Joseph de Nazareth. Il existe bien sûr des drames de la vie : un enfant peut perdre l'un de ses parents accidentellement ou du fait de la maladie. Mais il existe aujourd'hui de nombreuses situations où un enfant est privé de son père de la simple volonté de la mère, ou de la volonté du père de disparaître. Il arrive plus rarement qu'il soit privé de sa mère. Il est nécessaire aussi de rappeler que ces situations ne sont pas dans le plan de Dieu.

Il existe aussi des situations où il est difficile d'aimer ses parents. Certaines personnes ne connaissent pas leurs deux parents, ou bien elles ont eu des parents peu aimables : elles ont été maltraitées ou leurs parents se comportaient mal. Il est difficile aussi d'aimer des parents qui sont violents entre eux. Parfois aussi les parents ont mal vieilli : ils étaient aimables et aimants tant que les enfants étaient petits, puis la situation s'est dégradée.

Il peut alors être rassurant de constater que Dieu nous demande d'honorer nos parents, qu'il n'exige pas que nous les aimions. Dieu nous ordonne de l'aimer, d'aimer notre prochain, d'aimer nos ennemis de nous aimer les uns les autres. Il ordonne aux maris d'aimer leurs femmes¹. En revanche **il ne nous ordonne pas d'aimer nos parents mais de les honorer**.

À mon sens, c'est une façon pour Dieu de prendre en compte les difficultés auxquelles nous devons parfois faire face. **On ne peut pas forcer la tendresse**. En revanche, **nos parents demeurent ceux à qui nous devons la vie** et à ce titre nous leur devons le respect et, si besoin, nous devons subvenir à leurs besoins. Il est notable que même en France, où le reflet de la Loi divine dans la loi civile est si fortement dégradé, la loi prévoit toujours l'obligation pour les enfants de subvenir aux besoins de leurs parents âgés et malades, même s'il s'agit de parents que l'on n'a jamais rencontrés ! En effet, des parents qui ont abandonné leurs enfants ou qui en ont perdu la garde peuvent, une fois dans le besoin, et si le lien de filiation existe toujours dans l'État civil, obtenir du tribunal que leurs enfants soient contraints de leur verser une pension alimentaire. Cela semble injuste, mais... force est pour nous Chrétiens de constater que c'est biblique. La contrainte de subsistance est un moyen de manifester notre reconnaissance, notre dette en quelques sortes, envers les auteurs de nos jours ; même si la pilule est difficile à avaler. Pensons alors que pour nous, Jésus a accepté de boire la coupe amère de la Croix...

Il existe aussi des situations où il est difficile d'honorer ses parents. Selon une maxime bien connue, **pour être respecté il faut être respectable**. Si nos parents ne se sont pas comportés de façon respectable, notre dette vitale à leur égard demeure bien réelle. En revanche Dieu ne nous demande pas de nous jeter dans la gueule du loup et de subir sans cesse les assauts de parents abusifs. Il peut être aussi, dans certaines situations, nécessaire de protéger nos enfants contre nous propres parents. **Honorer ne signifie pas faire comme si tout allait bien ni céder à tous les caprices**. Noël approche : je constate tous les ans que c'est pour certaines personnes une vraie souffrance que de se sentir obligées d'aller passer les fêtes en famille, notamment avec leurs parents... sans parler des beaux-parents. On ne peut pas prêcher de grande généralités sur ces sujets délicats. Chaque cas est unique. Cependant je demeure persuadé que l'honneur que nous devons à nos parents n'implique pas la mortification.

Cela me rappelle une boutade célèbre. L'hymne nationale français, sous la restauration, était un air d'opérette intitulé « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? ». L'écrivain Hervé Bazin, auteur notamment de *Vipère au poing*, roman où il raconte son enfance maltraitée, répond : « Partout ailleurs ! ».

En revanche, lorsque les relations sont faciles, il n'y a aucune raison de garder ses distances vis à vis de parents âgés et souvent solitaires. **On rencontre bien souvent des personnes âgées abandonnées après s'être vouées corps et âme durant quarante ans à leur progéniture**. Notre époque est bien triste, sous bien des aspects. En tant que père de famille, ce qui me désole le plus est la facilité déconcertante avec laquelle on largue aujourd'hui les amarres : on part volontiers s'installer à l'autre bout de la France au gré des mutations, des amours et des humeurs et plus les jeunes français ont de diplômes plus ils s'exilent à l'étranger. Il me semblent que les jeunes Chrétiens devraient, notamment en référence qu cinquième Commandement, prendre en considération la sauvegarde des liens affectifs familiaux avant de prendre la décision de s'installer à des centaines voire des milliers de kilomètres du reste de leur famille.

1 Colossiens 3:19

Enfants, obéissez en tout à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur. Pères, n'exaspérez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent.

Ce verset de Paul, qui fait écho au cinquième Commandement, s'adresse aux mineurs vivant chez leurs parents, catégories à laquelle j'ajoute bien volontiers les jeunes majeurs dépendant financièrement de leurs parents. Le terme grec τα τέκνα (ta tekna) désigne en effet non pas les fils et les filles mais les enfants en tant que tels. **Le Commandement d'obéissance aux parents ne s'adresse pas aux adultes.** En revanche il est dans le plan de Dieu et même inscrit dans la loi naturelle que les enfants obéissent à leur parents, dont le rôle est de les préparer à la vie. La sagesse de la parole de Dieu se manifeste magnifiquement par l'équilibre entre les deux versets ; car l'obéissance inconditionnelle des enfants à leurs parents est indissociable d'une attitude équilibré, sage et aimante de la part des parents : « Pères, n'exaspérez pas vos enfants ». On note que ce sont bien les pères qui sont interpellés ici. Les traductions qui donnent « parents... » forcent le texte. Paul s'adresse à une société patriarcale où toute l'autorité revient au père. Dans l'Antiquité, le droit romain donnait au *pater familias*, c'est-à-dire au citoyen libre et père de famille, le droit de faire exécuter sa femme, ses enfants et ses esclaves s'ils ne lui donnaient pas satisfaction ! Et voilà que la Loi de Dieu enseigne aux nouveaux convertis de ne pas même exaspérer leurs enfants ! Cependant il est bien sûr que les mères non plus ne doivent pas exaspérer leurs enfants ! Le risque est que les enfants harcelés par des abus d'autorité se découragent, perdent confiance en eux-mêmes, deviennent dépressifs et sombrent, avec le temps, dans le désespoir. La volonté de Dieu est donc que nous nous abstenions d'exaspérer nos enfants ! C'est pourtant si vite fait ! Certaines traductions proposent « n'irritez pas vos enfants ». L'expression grecque μη ερεθίζετε (mê erethidzété) signifie exciter, provoquer. L'autorité parentale juste et légitime exercée avec amour et sagesse peut avoir pour conséquence que l'enfant sera exaspéré sur le moment ou éprouvera une frustration (et j'éviterai ici d'appeler Freud à, le rescousse!) mais il est hors de question de pousser les enfants à bout, comme le font certains parents autoritaires. Tel n'est pas la volonté de Dieu. L'amour et l'honneur sont tellement plus faciles en réponse à une éducation bienveillante !

J'ajoute que **les enfants en présence de qui leurs parents se disputent sans cesse et sans pudeur subissent une forme de maltraitance.** Les conséquences pour ces enfants sont catastrophiques et l'image qu'ils ont de leurs parents en est profondément dégradée. Honorer des parents qui usent constamment de violence même psychologique ou verbale l'un envers l'autre est très difficile.

... afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne.

Cette partie du verset revêt une **dimension nationale**, et beaucoup de lecteurs considèrent qu'elle ne s'adresse qu'aux Israélites, puisqu'il est question du pays donné par Dieu. Néanmoins en tant que Chrétiens nous savons que les Dix Commandements s'adressent à nous aussi et qu'il sont inscrits dans nos cœurs². Honorer ses parents, ce n'est pas seulement aimer son papa et sa maman, les respecter et s'occuper d'eux lorsque vient le grand âge. C'est aussi avoir conscience que nous faisons partie d'une généalogie. Je crois qu'il est important de garder conscience de l'histoire familiale.

Les enfants sont fascinés lorsqu'on leur raconte l'histoire de leur aïeux. Je ne souviens pour ma part de mon émerveillement lorsque tout gosse mes parents et mes grands-parents me racontaient leurs aventures et mésaventures dans les ruelles de Tunis à l'époque du protectorat français ou dans diverses colonies où mes aïeux ont bourlingué. J'ai essayé bon an, mal an, de transmettre cet héritage à mes enfants. Les enfants sont conscients de leur besoin de s'inscrire dans une lignée.

Il est intéressant de constater que le mot français « patrie » vient du grec πατρία (patria), qui vient de « père » et qui signifie « famille ». S'inscrire dans une lignée, c'est aussi prendre conscience de l'héritage culturel et historique du peuple dont nous faisons partie. Il me semble qu'un peuple qui rejette son histoire ou qui la manipule au gré du politiquement correct est un peuple qui se met en danger. La France est certainement le seul pays au monde où le simple fait que l'on prononce l'expression « identité nationale » provoque des réactions d'hostilité et, si cela vient du chef de l'État, une crise politique. Je suis persuadé que ce phénomène est très étroitement lié à la destruction systématique de la famille par la banalisation du divorce, le « mariage pour tous » et les projets de lois concernant la filiation. **La destruction de l'identité collective et de la cellule familiale vont de pair.** Ces choses sont en opposition avec la Loi de Dieu.

Dans l'Église aussi, et en particulier dans ce qu'il est convenu d'appeler les « Églises Évangéliques », la tendance est forte de rejeter systématiquement tout ce qui est un tant soit peu ancien. Nos Églises sont particulièrement frappées par ce fléau qu'est le « jeunisme ». La croyance est solidement ancrée selon laquelle n'est bon et digne d'intérêt que ce qui est récent, et comme quoi tout ce qui est nouveau et différent serait forcément bon : pratiques liturgiques, chants, traductions bibliques et mêmes doctrines sont considérés avec bienveillance voire adoptés sans examen sous l'unique prétexte qu'il s'agit de nouveautés. À l'inverse, les bonnes vieilles habitudes, comme la prédication textuelle, la théologie, l'organisation de l'Église selon l'Écriture et j'en passe, sont vouées aux gémonies sous l'unique prétexte que ces choses là sont datées. C'est une façon de nous déconnecter de notre histoire et de déshonorer nos pères et mères que furent nos devanciers dans la foi. Il s'est passé dix-neuf siècles depuis la mort du dernier apôtre. L'Église fidèle a accumulé un savoir-faire inestimable que nous aurions tort de mépriser. **Notre adhésion à cette idéologie mondaine qu'est de progressisme est à reconsidérer à la lumière de l'Écriture.**

Conclusion

Voilà un commandement nous appelant à l'humilité et à la reconnaissance. Il nous replace dans la chaîne humaine de transmission de la vie dont la source est Dieu. Honore ton père et ta mère avec dès maintenant le discernement et la guérison de l'Esprit ; en attendant la vie éternelle acquise par Jésus-Christ dans le Royaume du Père céleste.

Amen.